

Etréchy, le 21 avril 2010.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le Conseil municipal du 23 avril.

Michel GLEYZE./.

--O--

## QUESTIONS AU CONSEIL DU 23/04/2010.

1. Désherbage chimique. Malgré les propos rassurants tenus en Conseil municipal, il apparaît que la commune d'Etréchy continue à procéder au désherbage chimique des espaces publics. Pourrait-on savoir quel produit actif a été utilisé et pour quelles raisons ce travail a été externalisé ?
2. Gens du voyage. Au-delà du discours habituel sur l'impossibilité pour la commune d'avoir pu réaliser une aire d'accueil (pourtant obligatoire), pourrait-on enfin prendre en considération l'exaspération des populations concernées par ces installations spontanées qui se multiplient ? Ne pensez-vous pas, M. le Maire, qu'il y a urgence à agir ?
3. Caisse des Ecoles. Lors du dernier CM, il a été question de la Caisse des Ecoles qui semble-t-il, n'est pas au mieux. Est-ce possible d'en savoir un peu plus sur la nature des difficultés rencontrées ?
4. Compte rendus des commissions. A l'exception notable de la commission d'urbanisme, on constate que la plupart des commissions municipales ne font pas de compte rendu de leurs réunions, même synthétique. Pour quelles raisons se prive-t-on d'un outil aussi précieux ?
5. Horaires des transports en commun. Pouvez-vous envisager d'utiliser les moyens d'informations communaux pour informer nos concitoyens sur les transports collectifs notamment en bus (plans, arrêts, horaires, correspondances) ?